

223C2000
FR0013341781-FS0939

6 décembre 2023

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

2CRSI
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 5 décembre 2023, la société par actions simplifiée Holding Alain Wilmouth (ci-après « HAW ») (32 rue Jacobi Netter, 67200 Strasbourg) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 29 novembre 2023, au sens de l'article 223-11-1 du règlement général, le seuil de 50% du capital de la société 2CRSI¹ et détenir individuellement 10 333 330 actions 2CRSI représentant 17 166 650 droits de vote, soit 54,52% du capital et 62,42% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de la levée d'une option d'achat, le 30 mars 2023, par la société HAW portant sur 3 500 000 actions de préférence 2CRSI faisant préalablement l'objet d'une assimilation au titre de l'article L. 233-9, I, 4° du code de commerce³, lesquelles actions sont entrées en possession du déclarant le 29 novembre 2023, suite au paiement de celles-ci par ce dernier à cette date, étant précisé que lesdites actions de préférence ont été converties en actions ordinaires suite à la décision de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue le 30 novembre 2023.

À cette occasion, le groupe familial Wilmouth n'a franchi aucun seuil et détient, au 29 novembre 2023, 12 120 287 actions 2CRSI représentant 20 648 795 droits de vote, soit 63,95% du capital et 75,08% des droits de vote de cette société¹, réparties comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Haw	10 333 320	54,52	17 166 650	62,42
Alain Wilmouth	928 258	4,90	1 769 785	6,43
Sous-total Alain Wilmouth	11 261 588	59,42	18 936 435	68,85
Michel Wilmouth	850 000	4,48	1 700 000	6,18
Autres membres famille	8 699	0,05	12 360	0,04
Total groupe familial	12 120 287	63,95	20 648 795	75,08

¹ Société transférée sur Euronext Growth Paris le 25 novembre 2022.

² Sur la base d'un capital composé de 18 952 079 actions représentant 27 503 412 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué de la société 2CRSI diffusé le 29 novembre 2023 et D&I 219C2449 du 26 novembre 2019.